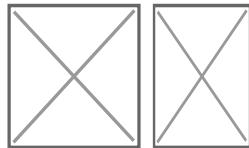


Tout savoir sur vos déchets

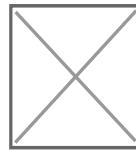
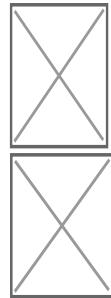
Calendrier des collectes des déchets 2026

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

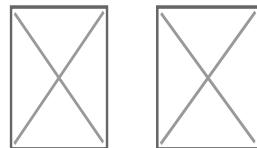
- Bailleval**
- Impasse et rue du Paradis
 - Impasse Jean Moulin
 - Rue de la Rochefoucauld
 - Cavée des étalons



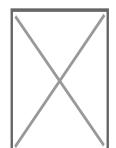
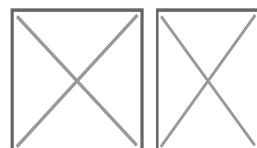
- Bailleval**
- Ruelle des Ânes
 - Ruelle de Bizemont
 - Rue des Boues
 - Rue de la Chesnaie
 - Impasse du Courtil Grand-mère
 - Rue Fontaine du Tartarin
 - Rue le la Fontaine Saint-Maur
 - Impasse du Gén. de Gaulle
 - Rue Thiolet
 - Ruelle de la Treille



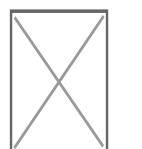
...le reste de la commune



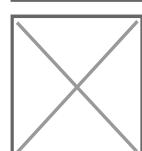
Route de Mouy : du 1 au 33A



- Cauffry**
- Bois Bajac
 - Rue du Bois d'Ars
 - Rue de la Folie
 - Chemin de la Guerre



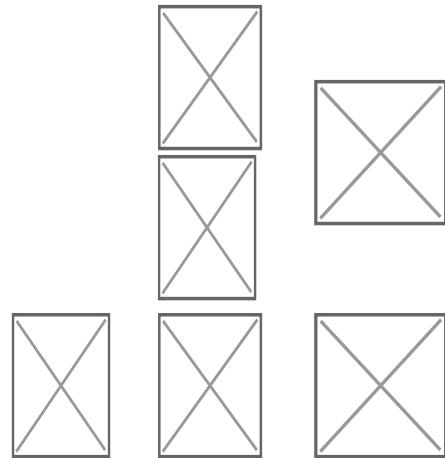
...le reste de la commune



- Rue de l'ancienne école
- Rue de l'Église
- Rue Chambrelet

Labruyère

...le reste de la commune

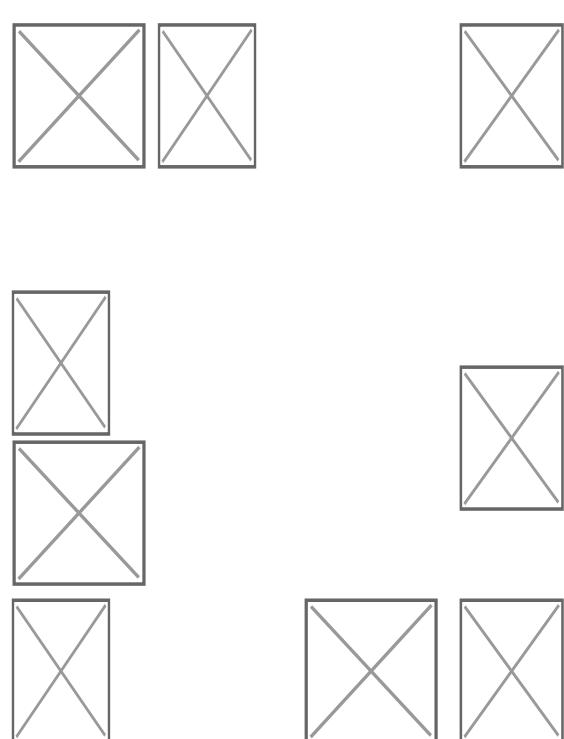


- Cavée Chevalière
- Impasse du Clos
- Rue Georges Sand
- Rue Gérard de Nerval
- Chemin des Jardins
- Rue Édouard Manet
- Rue Paul Fort
- Rue de Planquette

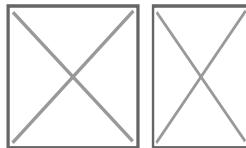
Laigneville

- Impasse Paul Langevin

...le reste de la commune

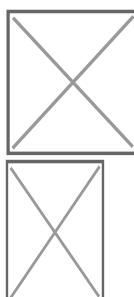
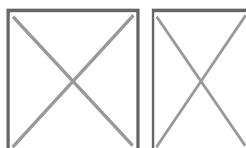


- Rue Albert Bunelle
- Rue de l'Abbé Ferry
- 1, 2 et 3 Place Chanoine Snejdareck
- Ruelle Cheron
- Rue Duvoir
- Rue Élise Lhotellier
- Rue Ernest Renan
- Rue Fléchelle
- Sentier du Fond du Chaudron
- Sentier Gautier
- Rue Gromard
- Rue la Tour Prolongée
- Rue Latour
- Impasse du Parc
- Impasse de la Pyramide
- Sentier Leviel
- Impasse de la Maladrerie
- Ruelle & impasse Niville
- Rue Papillon
- Impasse Pierre Mendes France
- Rue Roger du Plessis
- Rue du Vieux Château

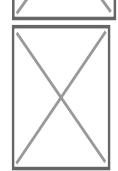
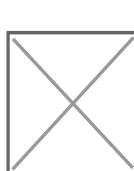


Liancourt

...le reste de la commune

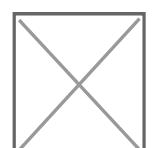


Rue du Château d'eau



Mogneville

- Rue de l'église
- Rue de l'Ordibée
- Rue du Chemin Vert

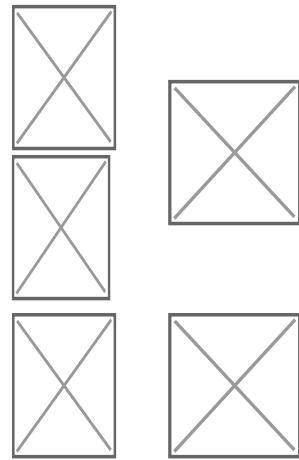


...le reste de la commune

- Monchy-**
- Haut de la rue du Bel Air
 - Impasse de la Passerelle
 - Rue Pierre Rémoulette

Saint-Éloi

...le reste de la commune



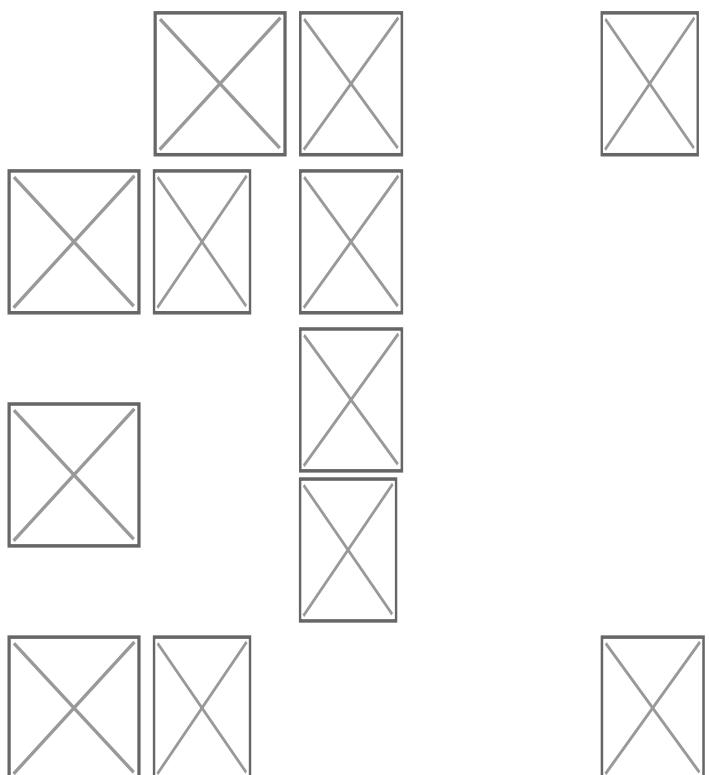
- Rantigny** Toute la commune

- Rosoy** Toute la commune

- Chemin de Catenoy
- ZA la Montagne
- Chemin de la tour

Verderonne

...le reste de la commune



Les jours fériés

Les jours fériés, les collectes de **tri et ordures ménagères** sont décalées :



Vendredi 1 ^{er} mai (Les végétaux ne sont pas ramassés)	Jeudi 30 avril	Lundi 4 mai
Vendredi 25 décembre	Jeudi 24 décembre	Lundi 28 décembre
Vendredi 1 ^{er} janvier 2027	Jeudi 31 décembre 2026	Lundi 4 janvier 2027

Collecte des végétaux

Collecte du lundi 13 avril au vendredi 27 novembre 2026.

Comment placer votre poubelle ?

Que faire de vos déchets végétaux pendant l'interruption ?

Les composter : une solution pratique et écologique pour réduire ses déchets alimentaires et végétaux. Tout au long de l'année, la Vallée dorée vous permet de vous équiper d'un composteur individuel, en vous proposant des modèles à prix réduits (le modèle en bois est en rupture de stock en raison de problèmes d'approvisionnement). Plus d'informations sur le compostage et le paillage en ligne :

Missing élément de média.

Déposer vos déchets végétaux à la déchetterie de Laigneville : retrouvez les jours d'ouverture, horaires et conditions d'accès sur [le site du SMDO](#)

[Consignes pour les déchets végétaux et jours de collecte .pdf - 1.98 Mo](#)

Consignes pour les déchets végétaux et jours de collecte.

Quelques conseils

- Je sors mon conteneur **la veille de la collecte, après 19h**, et je le rentre dès que possible.
- **Je n'habille pas ma poubelle avec un sac de protection** (ou de sacs poubelle). Les sacs se prennent dans les bras du camions et s'arrachent lors de la collecte. Le contenu se retrouve alors sur la chaussée.
- Positionnement du bac :
J'oriente la poignée **côté maison** pour la collecte avec la benne à bras latéral (Bacs jaunes et vert) ; **côté route** pour les collectes manuelles. Attention, si le bac est mal orienté ou mal positionné, il ne sera pas collecté !
- Les collectes commencent à 3h du matin, leurs durées peuvent varier en fonction de la météo, de la circulation, de la charge à effectuer...

- Je m'assure que **mon conteneur se ferme**, et je ne dispose pas de vrac en dehors. Tous les déchets doivent être mis en sac.
Selon le cas, des bacs plus grands sont disponibles sur demande.
- **Les cendres peuvent être mises en sac** avant de les mettre en poubelle. Le non-respect de cette consigne pourra justifier **un refus de collecte des déchets concernés**.
- Je respecte les consignes de tri, afin d'éviter les erreurs et la non collecte de mon bac !